

## ANNONCES JUDICIAIRES.

## ANNONCES JUDICIAIRES.

## VENTES PAR LE SHERIF

## ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une Pharmacie de première classe.

Nos 309 et 311 rue St Charles.

A. L. Malochée et al vs C. O. Dallet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,458—Division A

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et toutes au-

dians les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (telle en est) pour lesquelles le compte ci-après présenté par John Amico, administrateur de cette suc-

cession, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à ce

avis et par ordre de la Cour.

PAUL G. GUERIN,  
Greffier.

New Orleans, 24 mai 1899.  
25 mai—26 juin 1899.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Anna Amante.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

roisse d'Orléans—No 54,355—Division A

Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et toutes au-

dians les dix jours qui suivront la

présente notification, les raisons (telle en est)

pour lesquelles le compte ci-après présenté par

John Amico, administrateur de cette suc-

cession, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à ce

avis et par ordre de la Cour.

PAUL G. GUERIN,  
Greffier.

Frank Z. Vogel, avocat.  
25 mai—29 juin 3.

Succession de Louis Quickelet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

roisse d'Orléans—No 54,372—Division C

Avis est par le présent donné aux

créanciers de cette succession et toutes au-

dians les dix jours qui suivront la

présente notification, les raisons (telle en est)

pour lesquelles le compte ci-après présenté par

Frank Z. Vogel, administrateur de cette suc-

cession, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à ce

avis et par ordre de la Cour.

PAUL G. GUERIN,  
Greffier.

25 mai—25 juin 3.

Succession de Thomas J. Brennan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa-

roisse d'Orléans—No 55,439—Division C

Avis est par le présent donné aux

créanciers de cette succession et toutes au-

dians les dix jours qui suivront la

présente notification, les raisons (telle en est)

pour lesquelles le compte ci-après présenté par

Thomas J. Brennan, décédé intestat, avis

est par le présent donné à tous ceux que cela

peut concerner, que son testament a été déclaré

et que son exécution a été approuvée et homologuée et les fonds distribués conformément à ce

avis et par ordre de la Cour.

PAUL G. GUERIN,  
Greffier.

25 mai—25 juin 3.

AVIS AUX CRÉANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE

—No 20,202—Division A

avis est par le présent donné aux

créanciers de cette succession et toutes au-

dians les dix jours qui suivront la

présente notification, les raisons (telle en est)

pour lesquelles le compte ci-après présenté par

John Amico, administrateur de cette suc-

cession, n'est pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à ce

avis et par ordre de la Cour.

PAUL G. GUERIN,  
Greffier.

25 mai—25 juin 3.

## PAR LE CONSTABLE.

Mme Mary Goldsmith, femme de Robt

L. Goldsmith vs J. T. Lynch.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA

Nouvelle-Orléans, No 19,537—En vertu

d'un writ de saisie à moi adressé par l'Econome De Soto, Gayoso, et la Quatrième

Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans,

dans l'affaire ci-dessus numérotée et inti-

mée, je procéderai à vendre à l'enchère

publique, le SAMEDI 3 juillet 1899, à 10:30

heures A. M., précise la propriété ci-après

décrise à savoir:

Un lot de meubles de maison, chaises, hea-

teaux, bibliothèque, armoire, bureau, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus initiale et en-

mêtrée d'après l'inventaire enregistré et

notifié, i.e., les meubles de maison, bureau,

etc., que ses créanciers soient no-

teux et que leur vente soit autorisée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY

Constable, Quatrième Cour de Cité.

25 mai—26 29 juin 3.

## PAR LE CONSTABLE.

Mme Mary Goldsmith, femme de Robt

L. Goldsmith vs J. T. Lynch.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA

Nouvelle-Orléans, No 19,537—En vertu

d'un writ de saisie à moi adressé par l'Econome De Soto, Gayoso, et la Quatrième

Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans,

dans l'affaire ci-dessus intitulée, et en-

mêtrée d'après l'inventaire enregistré et

notifié, i.e., les meubles de maison, bureau,

etc., que ses créanciers soient no-

teux et que leur vente soit autorisée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY

Constable, Quatrième Cour de Cité.

24 mai—24 29 juin 5.

## ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de Choix du Deuxième

District.

Joli et commode cottage simple,

No 219 rue Roman, près

la rue Bienville.

En re Joseph T. Hall, en faillite.

No 16—Court de District des Etats-Unis pour

le District de la Louisiane.

PAUL G. GUERIN,  
Greffier.

25 mai—25 juin 3.

## ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de Choix du Deuxième

District.

Joli et commode cottage simple,

No 219 rue Roman, près

la rue Bienville.

En re Joseph T. Hall, en faillite.

No 16—Court de District des Etats-Unis pour

le District de la Louisiane.

PAUL G. GUERIN,  
Greffier.

25 mai—25 juin 3.

## ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de Choix du Deuxième

District.

Joli et commode cottage simple,

No 219 rue Roman, près

la rue Bienville.

En re Joseph T. Hall, en faillite.

No 16—Court de District des Etats-Unis pour

le District de la Louisiane.

PAUL G. GUERIN,  
Greffier.

25 mai—25 juin 3.

## ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de Choix du Deuxième

District.

Joli et commode cottage simple,

No 219 rue Roman, près

la rue Bienville.

En re Joseph T. Hall, en faillite.

No 16—Court de District des Etats-Unis pour

le District de la Louisiane.

PAUL G. GUERIN,  
Greffier.

25 mai—25 juin 3.

## ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de Choix du Deuxième

District.

Joli et commode cottage simple,

No 219 rue Roman, près

la rue Bienville.

En re Joseph T. Hall, en faillite.

No 16—Court de District des Etats-Unis pour

le District de la Louisiane.

PAUL G. GUERIN,  
Greffier.

25 mai—25 juin 3.

## ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Propriété de Choix du Deuxième

District.

Joli et commode cottage simple,